

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame ou Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le

JEUDI 26 JANVIER 2023 à 20 h 30

dans la salle du Conseil Municipal

L'article L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que dans les communes de 3 500 habitants et plus, une note explicative de synthèse, sur les affaires soumises à délibération, doit être adressée avec la convocation aux membres du Conseil Municipal.

Pour aller au-delà de cette disposition imposée par la loi du 21 février 1996, vous trouverez, annexés à la présente, les projets mêmes de délibérations. **Vaut note explicative de synthèse**

Merci de bien vouloir vous en munir pour le jour de la réunion.

Veillez agréer, Madame ou Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Le Maire,

Patrick PÉNIGUEL

ORDRE DU JOUR

- 1) Procès-verbal séance du 15 décembre 2022 – Adoption
- 2) Débat d'orientations budgétaires 2023
- 3) Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du BP 2023
- 4) Lotissement Zone Artisanale des Bordagers
Modification du cahier des charges pour mise en concordance avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 5) Domaine du Golf – Rétrocession des espaces publics
- 6) Etablissements classés
FOR-IMMO FRANCE
Avis
- 7) Candidature à l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée
- 8) Cession foncière SCI L'Angevaine – Impasse du Panorama
Représentation de la délibération sous réserve du retour de l'avis du contrôle de légalité
- 9) Compte-rendu des décisions prises par le Maire en exécution de la délégation du Conseil Municipal

Questions diverses

- Information sur l'état annuel des indemnités des élus municipaux
- Question d'une administrée

Diffusion supplémentaire

- Monsieur Hugo LE ROUX, Directeur Général des Services
- Madame Stéphanie DESMOTS, Directrice des Ressources
- Monsieur Sébastien GALLOYER, Directeur des services scolaires, sport, jeunesse, enfance et petite enfance
- Madame Annaïk BESNIER, Directrice des Affaires Culturelles
- Madame Marlène BESNIER, Responsable des Services à la Population
- Monsieur Jean-Noël REBOURS, Directeur des Services Techniques
- Madame GOUABAULT Thérèse, Correspondante OUEST FRANCE
- Monsieur Martin GERAULT, COURRIER DE LA MAYENNE